

# Parc naturel régional

# de Camargue



La Maison  
des produits  
de  
Camargue  
Mas du  
Sonnailler  
Arles



Dossier  
de presse



# La Maison des produits de Camargue Mas du Sonnailler – Arles Parc naturel régional de Camargue

La Maison des produits de Camargue ouvre ses portes le 7 juillet 2015 à 9h.

**Le 7 juillet à 18h30 aura lieu son inauguration qui permettra à tous de découvrir le site, les producteurs, leurs savoir faire et leurs produits dans une ambiance conviviale.**

Situé à proximité immédiate d'Arles en direction des Saintes-Maries-de-la-Mer (rond-point de Gimeaux), elle est construite par le Parc naturel régional de Camargue.

Financée par l'Europe, l'Etat, les collectivités régionales, départementales et locales et investie par les producteurs locaux, la Maison des produits de Camargue est représentative de la politique du Parc en matière de soutien et de valorisation de l'agriculture locale et durable. Elle sera un lieu de valorisation de la diversité des agricultures et de l'élevage et un point de commercialisation des produits par les producteurs eux-mêmes.

## Sommaire

- p 3 La Maison des produits de Camargue, une action phare pour le Parc naturel régional
- p 4 La genèse du projet
- p 4 Le fonctionnement
- p 4 Les partenaires
- p 5 les cartes
- p 6 La Maison des produits de Camargue, un outil d'animation et de sensibilisation territoriale
- p 7 La Maison des produits de Camargue, une éco construction exemplaire

### Infos pratiques

La Maison des produits de Camargue ouvre du mardi au samedi de 9 h à 12 h30 et de 15 h30 à 19 h.  
Tel informations : 04 90 97 10 40 et site Internet [www.parc-camargue.fr](http://www.parc-camargue.fr)

### Contacts presse

Roberta Fausti , Responsable de la communication institutionnelle,  
Tel : 04 90 97 1 9 74 / [doc@parc-camargue.fr](mailto:doc@parc-camargue.fr)

Lucile Linard, Chargée de mission Architecture, urbanisme, paysage et énergie,  
Tel : 04 90 97 93 92 / [archi.paysage@parc-camargue.fr](mailto:archi.paysage@parc-camargue.fr)

*Ce dossier de presse est téléchargeable  
sur le site Internet du Parc de Camargue à l'adresse  
[www.parc-camargue.fr/newsletter/DP\\_Maison\\_des\\_produits.pdf](http://www.parc-camargue.fr/newsletter/DP_Maison_des_produits.pdf)  
ou sur le site [www.parc-camargue.fr](http://www.parc-camargue.fr), rubrique Téléchargement, Espace presse*

*Crédits photographiques : sauf mentions contraires, les  
photographies sont de l'équipe du Parc  
Grande photographie page de couverture : Jean E. Roché*





© Jean E. Roché / Parc naturel régional de Camargue

## La Maison des produits de camargue, une action phare du Parc naturel régional de Camargue



En créant la Maison des produits de Camargue, le Parc de Camargue répond à plusieurs enjeux fondamentaux qui sont au cœur des missions d'un Parc naturel régional :

- Soutenir le développement économique des territoires ruraux et de ses acteurs.
- Améliorer l'offre de services de proximité à la population et aux touristes.
- Valoriser les produits locaux, leur diversité et leur qualité et les signes de qualité et appellations d'origine.
- Expérimenter en portant une action exemplaire en termes de construction durable.
- Sensibiliser aux richesses du territoire en valorisant le rôle de l'agriculture et de l'élevage dans les éco-systèmes et paysages Camarguais, en expliquant les savoir-faire des hommes et des femmes de ce terroir.
- Répondre aux enjeux énergétiques et climatiques.



© Pauline Daniel / Parc naturel régional de Camargue

## La genèse du projet

En 2008, le Parc a initié, en partenariat avec les producteurs camarguais, une démarche de valorisation et de commercialisation des productions agricoles en circuit court, reposant sur la création d'un point de valorisation et de vente collectif, dans le cadre du pôle d'excellence rurale "Delta Camargue"

En 2011, il a accompagné la création d'un groupement de producteurs "Le rendez-vous paysan", majoritairement constitué de producteurs camarguais.

En 2013, il a réalisé, dans le cadre du programme Leader\*, en partenariat avec le Syndicat mixte du Pays d'Arles, le Parc naturel régional des Alpilles et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, une stratégie de valorisation des productions agricoles en circuits courts de proximité.

Une réflexion sur l'approvisionnement de la restauration collective locale a également été initiée.

C'est dans ce contexte qu'est née la Maison des produits de Camargue.

*\* Leader : LEADER, dans le cadre de la Politique agricole commune, constitue un axe méthodologique du programme de développement rural destiné à financer des projets pilotes à destination des zones rurales.*

## Le fonctionnement

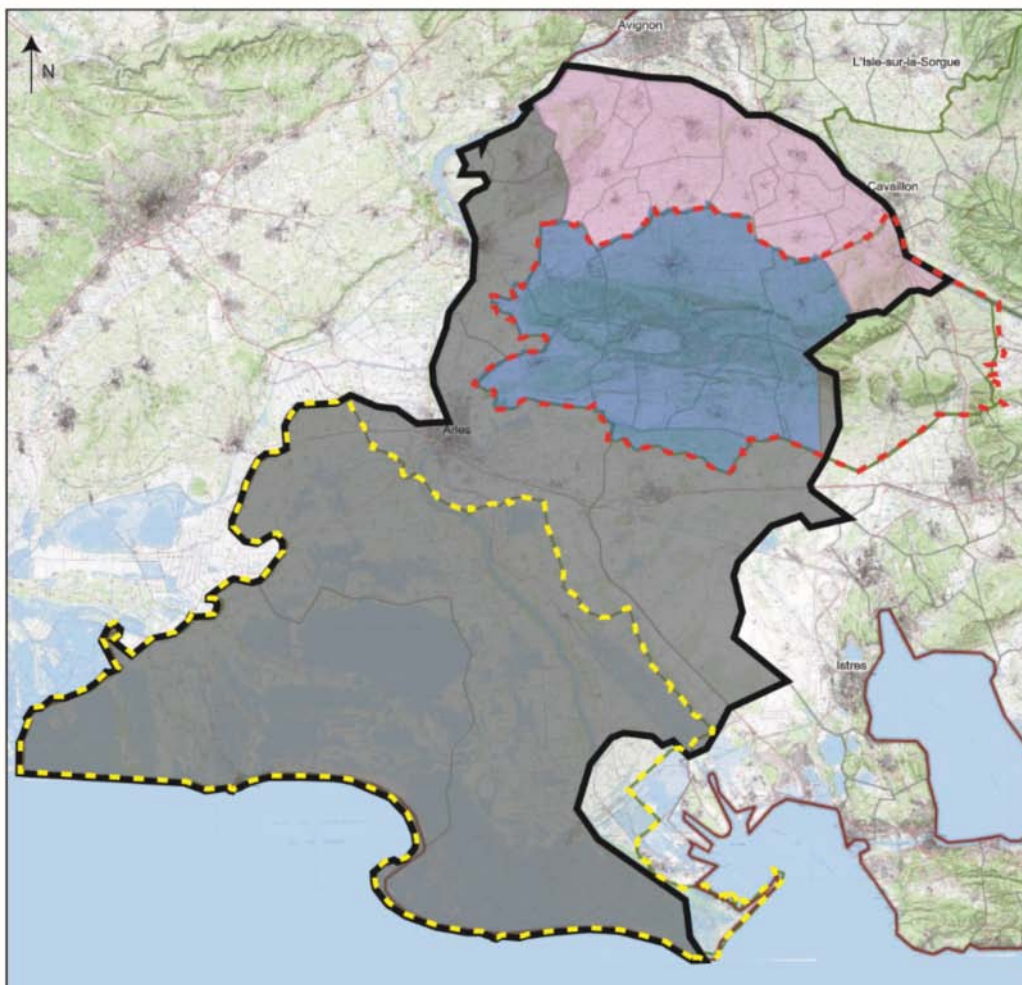
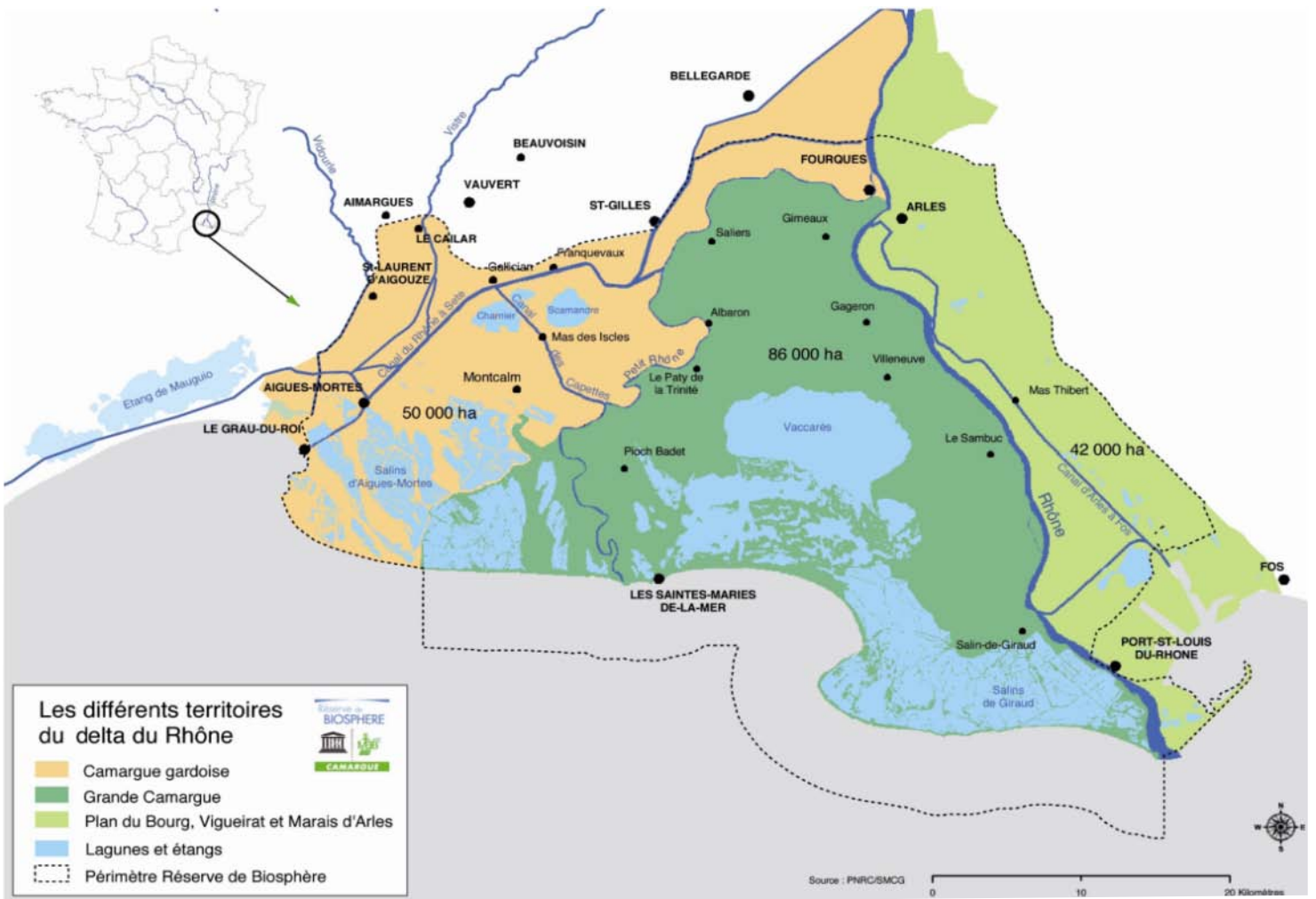
La Maison des produits de Camargue accueille l'ensemble des producteurs du territoire qui souhaitent vendre leurs produits issus du périmètre du Parc et plus largement du pays d'Arles et du territoire de la Réserve de biosphère de Camargue.

## Les partenaires

Au regard de l'intérêt économique que présente cet équipement pour les acteurs privés et publics de Camargue et plus largement du Pays d'Arles, ce projet est soutenu largement par la profession agricole : Syndicat des riziculteurs de France et filière, Centre français du riz et le syndicat de l'appellation d'origine protégée Taureau de Camargue.







## LE PAYS D'ARLES

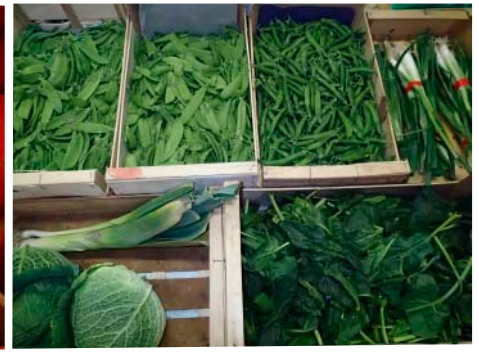
29 communes  
3 EPCI  
2 PNR

Communes : Arles, Saint-Pierre-de-Mézoargues, Saint-Martin-de-Crau, Tarascon, Boulbon, Barbentane, Cabannes, Châteaurenard, Eyragues, Graveson, Maillane, Noves, Orgon, Plan d'Orgon, Rognonas, Saint-Andiol, Verquières, Mollégès, Aureille, Les-Baux-de-Provence, Eygalières, Mas-Blanc-des-Alpilles, Fontvieille, Saint-Rémy-de-Provence, Maussane-les-Alpilles, Mouriers, Le Paradou, Saint-Etienne-du-Grès

- Syndicat mixte du Pays d'Arles
- Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette
- Communauté de communes Vallée des Baux Alpilles
- Communauté d'agglomération Rhône Alpilles Durance
- Parc naturel régional de Camargue
- Parc naturel régional des Alpilles

Syndicat mixte du Pays d'Arles, Janvier 2014





## La Maison des produits de Camargue, un outil d'animation et de sensibilisation territoriale

Elle a pour mission de rassembler toute la diversité des produits camarguais dans un lieu de vente qui permet leur valorisation. Elle permet aux habitants et visiteurs de découvrir des produits diversifiés, locaux et sous signe de qualité en circuits courts.

La Maison des produits a pour objectifs de :

- Représenter une diversification de l'offre en produits locaux ;
- Mener des actions de sensibilisation sur l'agriculture locale et le goût ;
- Nouer un véritable partenariat entre les producteurs, les consommateurs et le Parc autour d'une alimentation saine et durable ;
- Assumer une mission au service d'un territoire valorisant les productions locales



© Pauline Daniel / Parc naturel régional de Camargue

**La Maison des produits n'est pas seulement un lieu de vente, c'est également un lieu d'animation du territoire.** De nombreuses animations tout au long de l'année vont se dérouler autour de nombreux thèmes, comme la découverte des produits saisonniers avec des

ateliers de cuisine conduits par des chefs et des dégustations animées par des producteurs. Ces animations, ouvertes à un public élargi, permettront de faire découvrir les produits locaux au fil des saisons. Les animations seront diversifiées : culturelles, culinaires, festive...

La Maison des produits de Camargue est aussi **un lieu à vocation pédagogique** avec des panneaux d'information sur les savoirs faire et les produits du territoire.

**La Maison des produits de Camargue** propose **une diversité de produits** que l'on trouve en Camargue : fruits et légumes frais, céréales, viandes de taureau, d'agneau, de volaille, de porc, œufs, fromages, produits de la mer, miel, huile d'olive, vins, jus de fruits ...

- **les signes de qualité** présents sur le territoire :  
**Marque Parc** naturel régional mais aussi  
**AOP** - Appellation d'origine protégée  
**AOC** – Appellation d'origine contrôlée  
**IGP** - Indication géographique protégée  
**AB** - Agriculture biologique...

La majorité des produits présentés sont marqués ou sous signe de qualité.

**Les produits doivent majoritairement provenir du périmètre du Parc et du delta du Rhône** et ils pourront aussi être issus du Pays d'Arles et du territoire de Réserve de biosphère Camargue afin de compléter la gamme présentée aux visiteurs.

**La Maison des produits de Camargue accueille pour son ouverture une cinquantaine de producteurs dont ceux de la S.A.S. "Le rendez-vous paysan". Accessible à tous les producteurs de la Camargue**, dans la mesure où ils respectent le cahier des charges, la Maison des Produits de Camargue souhaite refléter la diversité du monde agricole camarguais.



## La Maison des produits de Camargue, une éco construction exemplaire

Conçu et réalisé pour le compte du Parc naturel régional de Camargue par **Damien Blaise**, architecte DPLG arlésien, le bâtiment (231 m<sup>2</sup>) est en adéquation avec les principes de développement durable qu'il véhicule. Ce bâtiment est réalisé sur un terrain appartenant à la commune d'Arles, avec le partenariat du Centre français du riz qui en a cédé l'usage au Parc de Camargue.

### Le magasin

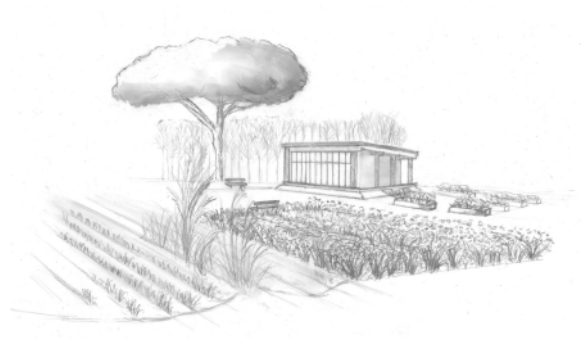
- **Le procédé de construction** valorise la paille de riz, un matériau local issu de la riziculture, première culture céréalière de la Camargue.
- Les murs et le toit sont composés de **ballots de pailles compressés**. Un enduit à la chaux recouvre la paille de riz sur les surfaces verticales. Et une ossature bois vient recouvrir la paille pour la toiture.
- Les surfaces vitrées au sud permettent d'accueillir la **luminosité naturelle** dans le bâtiment et de gagner en **confort thermique** l'hiver.
- Le système de chauffage fonctionne avec une **pompe à chaleur** qui permet de diminuer la consommation d'énergie.

### La réserve

Elle est constituée de parpaings en copeaux de bois agglomérés pour accueillir la chambre froide.

### Les aménagements extérieurs

Les **revêtements perméables** permettent l'infiltration des eaux de pluie. La prairie fleurie favorise la biodiversité. **Un espace potager et des plantes aromatiques** pourront être utilisés lors des animations culinaires et pédagogiques.



Un espace à l'ombre d'un pin parasol permet de créer un environnement agréable pour des animations ou une pause occasionnelle...

Pour l'assainissement autonome, **un système écologique par lits plantés de roseaux permet de traiter les eaux usées.**

### Le financement

Le budget global du projet (hors études et expertises préalables et budget de fonctionnement) : 520 601 €

- 192 000 € au titre du « Pôle d'Excellence Rurale (PER) 2ème génération » (décret n°2011-1019 du 25 août 2011) dont 142 000 € de l'Etat au titre du Fonds ministériel mutualisé (FMM) et 50 000 € de l'Union européenne au titre du FEDER.
- 123 420,41 € du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (solde d'une subvention totale de 152 449,02 € déjà engagée en partie sur les études et les expertises),
- 90 633 € du Conseil régional Provence- Alpes-Côte d'Azur au titre du fond d'innovation des Parcs
- 73 500 € du Conseil général des Bouches-du-Rhône,
- 30 000 € de financements complémentaires de la Communauté d'agglomérations Arles Crau Camargue Montagnette